

COMPTE-RENDU REUNION DES COMITES SPORTIFS

LAVAL - le 2 décembre 2017

Comités présents : Aéromodélisme - Aviron - Basket – Cyclisme – Echecs - EPGV – Football - FSCF - Gymnastique sportive – Haltérophilie – Handball - Handisport – Judo - Karaté – Médaillés - Montagne escalade - Natation – Parachutisme – Randonnée - Tennis - Tir à l’arc - UFOLEP – USEP - Volley

Comités excusés : Clubs omnisports – Etudes et sports sous-marins – Motocyclisme - Ski

Invités présents : M. Richefou, président du conseil départemental de la Mayenne - M. Milon, DDCSPP – Mme Bouleau, éducatrice PAPS – M. Favry, CDOS – M. Hutter, CDOS – Mme Renou, coordinatrice santé au CDOS – M. Bréhin, Président CDOS – Mme Ybard, CDOS – M. Derouet, CDOS – Mme FALOURD, éducatrice PAPS GEAS – M. Hubert, CA Bais

1 - Ouverture

Le président du CDOS remercie les personnes présentes et rappelle l’ordre du jour.

2 - Intervention du Président du Conseil départemental – M. RICHEFOU

- Soutien au CDOS pour l’ensemble de ses missions.
- Maintien du budget sport en 2018 à la même hauteur.
- Souhaite rencontrer Laval-agglo pour prendre le relais sur la gestion de la Maison départementale des sports et de la salle Athènes.
- Confirme que l’anneau cycliste est bien prévu à ce jour dans l’enveloppe prévue pour le projet Espace Mayenne, contrairement aux informations qui ont circulées suite à l’AG du comité de cyclisme.
- Remercie les personnes qui sont intervenues pour que ce nouvel équipement puisse émerger au CNDS en 2017.
- Demande d’attendre l’ouverture des plis de l’appel d’offres de février 2018 pour annoncer la date prévisible d’ouverture de cet équipement.
- Confirme qu’un dossier unique de demande de subvention est à l’étude.
- Annonce la création d’un groupe de travail associant le CDOS pour bâtir un projet autour de Paris 2024. Ce projet pourrait être de niveau régional mais avec une demande spécifique pour la Mayenne.

3 - Sujets d'actualités

3.1 - Subventions Conseil départemental :

- Confirmation par le président du Conseil départemental que suite au désengagement du département au fonctionnement de la base départementale de la Haie Traversaine, une partie de cette somme restera pour des projets en lien avec le sport.
- Aide aux comités sportifs : les aides aux fédérations scolaires seront regroupées avec l'aide spécifique aux déplacements.
- Aides au matériel de sécurité et aux sports nautiques : pourraient être regroupées à partir de 2019.
- Aide au CDOS pour les salles de réunions du CREF : de nouvelles modalités de gestions sont à l'étude. Pour l'instant, la prise en charge par le CDOS ne concerne que les réunions statutaires des comités (pas des clubs, ni des ligues, et pas les formations des comités).
- Aide à la base de voile départementale : cette aide diminuera pendant 3 ans pour ensuite disparaître.

3.2 - Manifestations sportives et sécurité :

- Application du plan Vigipirate : une nouvelle circulaire vient de sortir et sera envoyée aux comités par le CDOS. Une demande de rencontre avec les services de l'Etat sera envoyée afin d'étudier des formalités compatibles avec le besoin de sécuriser les manifestations et aussi les contraintes d'organisations supportables par nos bénévoles.
- Demande d'un circuit protégé pour les entraînements des sportifs sur la voie publique : le CDOS provoquera une réunion début 2018 sur ce sujet avec l'ensemble des parties prenantes (Etat, Conseil départemental, mairies, mouvement sportif).

4 - Sport et santé

4.1 - Présentation des différentes actions suivies par l'équipe SSBE :

- ◆ Programme 4S, dispositif de lutte contre l'obésité.
- ◆ Sport en entreprises.
- ◆ L'activité physique en milieu carcéral.
- ◆ L'activité physique en Ehpad.
- ◆ Le Parcours d'Activités Physiques et de Santé, PAPS.

4.2 - Zoom sur le PAPS, avec les différentes étapes expliquées par des intervenants impliqués dans ce parcours :

- ◆ « Pourquoi un PAPS et comment » par Daniel Murail du CROS Pays de la Loire,
 - ◆ Le N° unique, par Nathalie Bouleau, éducatrice médico-sportive. au CDOS.
 - ◆ L'atelier Paps en pratique, par Christine Falourd, éducatrice médico-sportive. au CDOS.
 - ◆ L'après atelier dans une association sportive « Rando Cool », par M. Thérèse Bougeant, animatrice bénévole du comité départemental de la randonnée pédestre.
- Dans les associations sportives pour accueillir ces nouveaux pratiquants il va falloir réfléchir à la manière de s'adapter pour permettre un accompagnement de ces personnes.
 - Il y aura les pratiquants compétiteurs et les pratiquants santé qui resteront le plus souvent dans une pratique de loisirs. Cela veut dire aussi des bénévoles et/ou des salariés habilités à les encadrer... Des clubs se sont préparés et ont aujourd'hui obtenu le label qui leur accorde la possibilité de proposer des activités physiques adaptées à ce type de public.
 - Le CDOS accompagne les associations qui le souhaitent dans cette démarche.

5 - Intervention du directeur DDCSPP – M. MILON

- CNDS : stabilisation des sommes pour la part territoriale, mais baisse pour les équipements.
- Service civique : incitation aux comités pour accueillir des jeunes.
- Mise en place de la « feuille de route » de la ministre des sports pour conjuguer valeurs et performance sur 4 axes : pour une France qui rayonne, pour une France intègre, pour une France qui bouge, pour une France en pleine forme.
- Mise en place d'un projet de 500 maisons sport bien-être.
- Projet de réserve civique pour mettre en rapport les associations et les bénévoles.

6 - Informations diverses

- Attention aux adresses incomplètes du courrier à la maison des sports : bien spécifier quel comité sportif est destinataire (plus de 20 comités ont la même adresse postale).
- Le CRIB et ses ressources.
- L'outil basi-compta est à la disposition du mouvement sportif pour gérer les comptes.
- Une élection complémentaire pour compléter le comité directeur du CDOS sera prévue,
- Noter la date de la prochaine AG du CDOS : le vendredi 23 mars 2018 à CHANGE.

7 - Clôture

Le président du CDOS remercie les participants et les intervenants, donne rendez-vous à la prochaine AG et invite l'assemblée au pot convivial offert par le CDOS.